

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

9 crédits	65.0 h + 25.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	De Smet Charles ; Demoulin Jean Baptiste (coordinateur) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	<p>Cours théorique Le cours de Biologie générale est dispensé au premier semestre, à raison de 5 heures par semaines. C'est au cours théorique que l'enseignant expose les notions et les raisonnements qui doivent impérativement être maîtrisés. L'assistance au cours est donc vivement recommandée. Afin d'alléger la prise de notes, un support écrit est fourni. Les diapositives projetées sont également disponibles sur iCampus. L'ouvrage "Biologie" de Campbell et Reece (7e édition chez Pearson) fait office de référence. Le travail d'étude doit être régulier et les notes mises à jour. Rien ne doit être laissé incompris. N'hésitez pas à demander une explication à un ami, un assistant, un professeur. Un forum est mis à la disposition de l'étudiant sur iCampus. L'étudiant doit en effet assimiler le contenu de chaque exposé pour pouvoir suivre profitablement l'exposé suivant. Si les notions enseignées durant chaque heure théorique nécessitent un travail linéaire ou "vertical" (qui suit l'ordre dans lequel la matière a été vue au cours théorique), il est essentiel de se rappeler constamment qu'elles font parties d'un ensemble cohérent. Un travail "horizontal" de la matière doit donc dégager les liens essentiels qui unissent entre eux les paragraphes, les chapitres, et les parties de cours. C'est ce travail "horizontal" qui est apprécié à l'examen. Des plans et des résumés montrant ces liens doivent être réalisés. Il faut en effet replacer au sein d'un même système vivant, les notions de structures et de fonctions qui le caractérisent, mais qui ont été exposées à des moments fort espacés de l'année. De fréquents retours en arrière sont donc indispensables. En un mot, l'étudiant pratiquera un travail intelligent : il s'efforcera d'abord de comprendre, ensuite de synthétiser, enfin de mémoriser. NB : le site iCampus se trouve à l'adresse suivante : <a href="http://www.icampus.ucl.ac.be/">http://www.icampus.ucl.ac.be/</a> Exercices pratiques Les exercices pratiques se déroulent en général l'après-midi. Ils ont pour but d'illustrer le cours théorique. Ils comprennent des séances d'exercices de génétique et des séances de microscopie visant à analyser les grandes innovations liées à l'évolution animale. La présence aux exercices pratiques est obligatoire. L'inscription aux examens peut être refusée à l'étudiant qui a plus d'une absence non motivée aux exercices pratiques. Les interrogations sont organisées au cours de certaines séances. A.E.C. Des activités d'encadrement complémentaires (A.E.C.) complètent et illustrent les cours théoriques. Durant ces séances, animées par les professeurs et encadrées par des assistants, des problèmes sont proposés afin d'appréhender par l'analyse et le calcul certaines notions abordées dans le cours. Ces A.E.C. sont obligatoires pour les étudiants inscrits en SBIM 1BA. Elles feront l'objet d'une évaluation intégrée à l'examen théorique (SBIM 1BA).</p>
Acquis d'apprentissage	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>Examen écrit basé principalement sur des questions à choix multiples.</p> <p>La réussite de ce cours est conditionnée à la participation aux travaux pratiques obligatoires. Les enseignants se réservent le droit d'annuler la cote d'examen (0/20, à toutes les sessions de l'année académique) en cas d'absence injustifiée aux travaux pratiques.</p> <p>La cote finale tient également compte de la cote obtenue aux travaux pratiques.</p>
Méthodes d'enseignement	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>Cours en auditoire</p> <p>Travaux pratiques et séances d'exercices obligatoires</p> <p>Monitorats</p>
Contenu	<p>Chapitre 1: Composition chimique du vivant - Principaux constituants du vivant. - L'origine et les débuts de la vie.</p> <p>Chapitre 2 : La cellule, ou l'unité du vivant - Comparaison des cellules eucaryotes et procaryotes. - Organisation et structure : les membranes, les organites, le noyau. - Contacts et communications entre cellules. - La division cellulaire et la mitose. - Vie et mort d'une cellule.</p> <p>Chapitre 3 : Physiologie cellulaire - Les flux de matière et d'énergie - Les enzymes, le métabolisme - Du gène à la protéine</p> <p>Chapitre 4 : Communication et signalisation cellulaires</p>

	<p>Chapitre 5 : La reproduction sexuée. Le transfert de l'information d'organisme à organisme : la méiose, la fécondation, l'oeuf. - La génétique mendelienne : les lois de Mendel, la polyallélie, les chromosomes sexuels, les crossing-over, les cartes chromosomiques, les mutations.</p> <p>Chapitre 6 : Différenciation cellulaire et embryologie</p> <p>Chapitre 7 : Evolution. La biologie de l'évolution : principes et fondements - La diversification du monde vivant - La génétique et les mécanismes de l'évolution - L'évolution de l'Homme</p> <p>Chapitre 8 : Perspectives expérimentales (pour les étudiants en sciences biomédicales uniquement).</p>
Ressources en ligne	Voir Moodle
Autres infos	La participation aux travaux pratiques, aux travaux dirigés et séances d'exercices est obligatoire et indispensable pour valider l'unité d'enseignement. Toute absence injustifiée entraîne une pénalité à l'examen de l'UE qui peut aller jusqu'à l'annulation de la cote d'examen pour l'année d'étude considérée (0/20). En cas d'absences répétées même justifiées, l'enseignant peut proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à l'UE en respect de l'article 72 du RGEE
Faculté ou entité en charge:	FASB

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences pharmaceutiques	FARM1BA	9		